Bapt. de Marie Marguerite Maison neuve

1743 Les mille sept cens quatre vingt trois le trois janvier après
sous signé a été baptisé marie marguerite née d'hier du légitime
mariage de jean maison neuve et de marie marguerite filleon les
parrain a été jean maison neuve aieul de l'enfant et la maraine marie
reine gueyot qui ont déclarés ne scavoir signer ainsi que le père
et tous de l'enquis j. Beaumont ptre

Bapt. de Marie angelique Archambeau veuve de Jean

le neuf janvier mille sept cens quatre vingt trois par nous
curé sous signé a été baptisé marie angelique née d'hier du légitime
mariage de septiste archambeau et angelique bachin les parrain a été
michel de jouitel et la maraine marie joseph fleto de la riveraine
des prairies qui ont déclarés ne scavoir signer ainsi que le père

J. Beaumont ptre

Mariage Honorable Deschamps et honorable Charlotte Guillaud

Les mille sept cens quatre vingt trois le trois janvier après
la publication de trois bans de mariage selon l'usage ordinaire entre
honorable Deschamps fils de jean marie Deschamps et de défunte marie
agathe jannard sa femme de mesme de la paroisse de st henry de la
rochelle d'une part et marie charlotte guillaud veufve en
paroisse fille de feu louis guillaud et de défunte marie joseph
dumors d'icelle de mesme sa femme de la paroisse de montreal
d'autre part sans qu'il ait découvert aucun empechement audit
mariage nous curé sous signé après avoir reçu leur mutuel
consentement de parole les avons marié selon la forme
prescritte par notre mere sainte église et leur avons donné la
benediction nuptiale avec les ceremonies ordinaires de l'église en
présence de jean marie Deschamps pere de l'epoux de
michel Deschamps son frere de François Deschamps oncle
Deschamps amable jannard sa mere marie geneve quinion
sa tante d'honneur amy de louis courtelay oncle
et tuteur de l'epouse et louis guid beau sa femme de louis guid oncle
de la mariée de l'epouse, de charles lepage cousin de marie
geneve et marie clemence lauzier tante qui ont signés avec nous les autres ont déclarés ne scavoir signer ainsi que
les quatre lettres faite

Louis Courtlay louis guid beau
Marie Clemence Lauzier

J. Beaumont ptre

Bapt. de Louis Amable Lauzendeau

le trois janvier mille sept cens quatre vingt trois par nous
curé sous signé a été baptisé louis amable né de la veille
du légitime mariage de François lauzendeau et de marie louise
meyer le parrain a été louis lauzendeau et la maraine marie
amable joly qui ont déclarés ne scavoir signer ainsi que
le père

J. Beaumont ptre

Bapt. de Philippe Carron

le dix sept janvier mille sept cens quatre vingt trois par nous
curé sous signé a été baptisé sous condition philippe né
de la veille du légitime mariage d'andré Carron et de marie brigitte
fortin le parrain a été nicolas Carron et la maraine marie François
magny qui ont sçu signer le parrain a signé avec nous

Nicolas Carron J. Beaumont ptre

Bapt. de Philippe Carron

le trois février mille sept cens quatre vingt trois par nous curé
sous signé a été inhumé le corps de philippe né le dix du premier de
mois âgé de quatorze jours fils d'andré Carron et de brigitte fortin
ont assistés augustin perrault et louis guimont

J. Beaumont ptre

Bapt. de Marie Therese Perrault et Terrebonne

les trois février mille sept cens quatre vingt trois par nous
curé sous signé a été baptisé marie therese née d'hier du légitime
mariage de jean baptiste perrault et de marie therese marié le
parrain a été michel perrault et la maraine marie catherine du perrault
de la paroisse de terrebonne qui ont déclarés ne scavoir signer ainsi
que le père

J. Beaumont ptre

Bapt. de Pierre Perrault Corbeille

le six février mille sept cens quatre vingt trois par nous
curé sous signé a été baptisé pierre perrault né de la veille du
légitime mariage de perrault corbeil et de marie joseph halimt
le parrain a été perrault corbeil et la maraine marie agathe dubreuil
aieuls paternel et maternel de l'enfant lesquels ont déclarés ne
scavoir signer ainsi que le père et aieul

J. Beaumont ptre

Bapt. de Marie Angelique Le Compte

le sept février mille sept cens quatre vingt trois par nous
curé sous signé a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse
le corps de marie angelique décédée d'hier agée de trois mois et quatre jours
fille de jean baptiste le compte et de marie angelique tranquille ont
assistés louis rabloust et louis guimont

J. Beaumont ptre

Mariage de Jean Bpte Charbonneau et de marie Brochon

Les mille sept cens quatre vingt trois le dix février après
la publication de trois bans de mariage selon l'usage ordinaire entre
honorable jean baptiste charbonneau fils de louis charbonneau et de
défunte agnes vaudry sa femme de la paroisse de st henry de la
rochelle d'une part et marie charlotte rochon fille d'ambroise rochon et de
marie madeleine dechaud sa femme de cette paroisse d'autre
part sans qu'il ait découvert aucun empechement audit mariage plus
qu'il appert par les certificats de messieurs vanager et fouchet en date
du dix jour nous curé sous signé après avoir reçu leur mutuel
consentement de parole les avons marié et leur avons donné la
benediction nuptiale avec les ceremonies ordinaires de l'église en
présence de louis charbonneau pere de l'epoux de charlotte fouquet
aieul du côté paternel de philippe et agnes charbonneau sa femme
et sans marie joseph fouquet sa tante amable vaudry sa femme
d'honneur de joseph quesnel et baptiste charbonneau fils et neveu de
l'epouse de geneviève charbonneau sa tante d'ambroise rochon père de l'epouse
de pierre rochon son frere de joseph prat son cousin de pierre
cousin de l'epouse marie louise baptiste marillac françois cailliau
baptiste vaudry et plusieurs autres parents et amis tant de l'epouse
que de l'époux qui nous ont déclarés ne scavoir signer ainsi que
les quatre lettres faite

J. Perrault Geneviève charbonneau

J. Beaumont ptre